

## Folia Pharmacotherapeutica mai 2022

Bon à savoir

### **Immunoglobulines : à partir du 1er juin 2022, uniquement remboursées en pharmacie hospitalière**

Compte tenu de la disponibilité limitée des immunoglobulines, les conditions de remboursement sont modifiées. À partir du 1<sup>er</sup> juin 2022, seul le médecin spécialiste pourra prescrire les immunoglobulines polyvalentes pour administration par voie intraveineuse et sous-cutanée, et elles pourront uniquement être remboursées si elles sont délivrées par une pharmacie hospitalière. L'objectif de ce changement est de pouvoir réagir rapidement en cas de problèmes d'approvisionnement et de garantir la continuité du traitement. Voir le communiqué de l'AFMPS (01/04/22) pour plus d'informations.

#### **Colophon**

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

#### **Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)**

T. Christiaens (Universiteit Gent) et  
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

#### **Éditeur responsable:**

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.